

« Bâtir la ville tout en préservant le patrimoine »

L'association des Amis du patrimoine tient son assemblée générale aujourd'hui. Son président Michel Coignard passe en revue les principaux dossiers d'aménagement.

Michel Coignard,
le président des
Amis du
patrimoine.



CRÉDIT PHOTO
QUEST-FRANCE

Entretien

Que pensez-vous du projet retenu pour le Palais du commerce, place de la République ?

Ce que l'on reproche, c'est que le bâtiment existant est modifié : le toit est rehaussé, des cheminées et des lucarnes en œil-de-bœuf disparaissent. Surtout, avec l'extension, il y a une emprise trop importante sur l'espace public. À notre avis, la population aurait dû être consultée sur l'ensemble. L'affaire a été vite réglée, alors qu'on voit bien ce n'est pas seulement un projet privé.

Et l'aménagement futur des petites places rennaises annoncé par le maire ?

On ne peut être que pour. Nous disons : banco ! Mais ces aménagements pour des places plus vertes, moins encombrées par la voiture, ne seront entrepris qu'après 2020. Il faudra en reparler à ce moment-là.

Plus globalement, des efforts ont-ils été accomplis en faveur du patrimoine ?

Oui, avec le nouveau Plan local d'urbanisme, il y a une amélioration évidente, au moins dans les textes. Désormais, on ne pourra plus détruire un bien classé trois étoiles, sauf s'il présente un état sanitaire dégradé. Il faudrait d'ailleurs que cette dernière mention disparaisse. Au-delà des immeubles, il faut aussi préserver les ensembles. Une pétition est en cours contre un projet immobilier, rue Jean-Guéhenno, qui va côtoyer des immeubles du XIX^e siècle. Nous



Le programme Identity, à EuroRennes, le nouveau quartier d'affaires près de la gare. Il comprend trois immeubles avec 23 500 m² de bureaux.

CRÉDIT PHOTO : ARCHIVES O

demandons que sa hauteur (sept étages) soit réduite, pour une meilleure intégration.

Et dans le secteur sauvegardé ?

Là, la Ville a fait un travail remarquable. La maire, Nathalie Appéré, y est pour beaucoup, elle avait commencé à se saisir du dossier sous l'ancienne municipalité, alors qu'elle était première-adjointe. Dommage que ce secteur soit restreint au centre historique, qu'il ne franchisse pas la Vilaine pour aller du côté de la rue Vasselot, par exemple.

L'abattage des arbres fait débat. Votre avis à ce sujet ?

Nous sommes signataires de la pétition. Il faut conserver les grands arbres en ville. Ce n'est pas parce qu'on remplace dix arbres par

40 ailleurs que ça règle le problème. Il leur faudra du temps pour grandir. Pourquoi pas un système d'étoiles, comme pour le bâti, afin de conserver les arbres remarquables ?

Des tours jugées trop hautes suscitent aussi des critiques.

Dans notre association, il y a débat. Dans un nouveau quartier comme EuroRennes, pourquoi pas des tours ? L'ensemble Urban Quartz, au 26, rue de l'Alma, est plutôt réussi. Par contre, il n'est pas judicieux de construire des tours isolées dans un quartier, cela rompt une certaine unité. Là encore, tout est affaire d'intégration.

Comment préserver le patrimoine industriel ?

Nous nous y intéressons aussi. Lors

de notre assemblée générale sera diffusé sur le poste d'aiguillage de la gare de F unique en Europe lors de sa service. Aujourd'hui, il n'est p sé mais il ne faut pas qu'il disp Il faut le sauver ! S'il est détruit on s'en mordra les doigts.

Vous allez décerner un prix te... De quoi s'agit-il ?

Chaque année, ce prix récompense une initiative en faveur du patrimoine. Cette année, il sera remis à Biger, propriétaire de la ferme Petite-Palestine, rue du Thabor restauré, dans les règles de l'art longère en terre, témoignage de l'époque où Rennes était au premier plan de la campagne...

Recueilli par Olivier BEFF